

Revitaliser les rues principales

François Leblanc

Numéro 25, automne 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18497ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Leblanc, F. (1984). Revitaliser les rues principales. *Continuité*, (25), 6–6.

Près de 70 pour cent des Canadiens vivent dans des agglomérations de 5 000 à 50 000 personnes. Dans ces villes et villages, la rue principale a toujours été non seulement le centre géographique, mais surtout le centre des activités commerciales, sociales et culturelles.

Pourtant, la rue principale d'un grand nombre de ces villes et villages est dans un état lamentable. Les centres commerciaux de banlieue mettent en danger la stabilité et la vitalité traditionnelles des commerces et des institutions de la rue prin-



cipale. La présence permanente de résidents au-dessus des magasins et boutiques ne va plus de soi et n'assure plus l'animation de la rue en dehors des heures d'activité commerciale.

Les remises en état superficielles, entreprises dans l'engouement du renouveau, ne réussissent souvent qu'à cacher le charme architectural et le caractère spécifique des bâti-

Baker Street, la rue principale de Nelson en Colombie Britannique.

ments d'origine. Les techniques de promotion et d'étalage n'arrivent plus à attirer les clients. Qui plus est, les citoyens se résignent devant le phénomène de dégradation de la rue principale et doutent de la possibilité d'y mettre fin.

REVITALISER LES RUES PRINCIPALES

UNE SOLUTION

Comment renverser la vapeur? La réponse est simple. Il ne sert à rien de conserver des bâtiments si on ne peut leur trouver une fonction. Il ne sert à rien de conserver une rue commerciale et son caractère architectural si elle stagne économiquement. La Fondation canadienne pour la protection du patrimoine (FCPP) a compris qu'elle devait contribuer à l'essor économique des rues principales si elle voulait en préserver le patrimoine de manière durable.

Chaque rue principale est unique parce qu'elle s'est développée à un rythme dicté par l'évolution normale de son milieu, et non pas d'une façon soudaine et imposée de l'extérieur. Si la rue s'est dégradée, cela s'est produit lentement; sa remise en valeur doit donc se faire d'une façon progressive. Les changements soudains qu'on impose à une communauté engendrent souvent des résultats inattendus et dévastateurs.

Depuis 1980, la Fondation coordonne la réalisation de projets pilotes de remise en valeur des rues principales de sept municipalités canadiennes, réparties sur l'ensemble du pays. Les résultats sont probants: les rues principales de ces municipalités sont redevenues le centre d'attraction des commerces, des banques, des restaurants et des activités culturelles.

UNE MÉTHODE EFFICACE

À l'image du gérant d'un centre commercial qui coordonne toutes les activités d'intérêt commun pour les marchands, la FCPP a recruté un coordonnateur qui s'installe dans un local situé sur la rue principale. Il travaille en étroite collaboration avec les autorités locales et avec les marchands. Il offre gratuitement ses services pour toute question ou projet de design, de promotion, d'étalage, d'organisation ou de restructuration économique. L'accent est mis sur le changement économique plutôt que sur le changement de décor. La rue principale doit respirer sur le plan économique tout en faisant peau neuve.

D'ici 1991, la Fondation aidera 70 municipalités canadiennes à mettre en marche et à gérer un projet de remise en valeur de leur rue principale. Elle offrira un cours de formation continue pour les coordonnateurs qui pourront disposer gratuitement de services professionnels de consultation dans divers domaines. La Fondation produira également une série de manuels techniques et d'outils pédagogiques audio-visuels.

Ce programme est financé en partie par une contribution de cinq millions de dollars faite par le ministère de l'Expansion industrielle régionale du gouvernement fédéral. Il est prévu que deux ou trois projets soient créés dès cette année au Québec. Ils permettront d'adapter les techniques déjà expérimentées et de mieux connaître les besoins et les aspects particuliers du développement des municipalités québécoises. Au cours des prochaines années, la Fondation projette de participer activement à une quinzaine de projets à l'échelle du Québec. ■

François Leblanc

Pour de plus amples renseignements sur ce programme, toute municipalité intéressée peut déjà s'adresser à la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine à l'adresse suivante: C.P. 1358, Station «B», Ottawa, Ontario, K1P 5R4 Tél.: (613) 237-1066.